

ROMENAY

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 NOVEMBRE 2012

Le Conseil Municipal, réuni dans sa séance du 29 Novembre, sous la présidence de Monsieur Didier GEROLT, Maire, (Excusés : VYNCKIER Marc, COLIN Franck, BERNARD Michel (Pouvoir à GEROLT Didier), RIGOLET Michel (Pouvoir à GAUDRY Pierre), COLIN Christelle. Absents : GARNIER Gérard, MEUNIER Eric. Secrétaire de séance : LANGERON Danielle) a pris les décisions suivantes :

BUDGET COMMUNAL : DECISIONS MODIFICATIVES

- a approuvé à l'unanimité les décisions modificatives suivantes :

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION D'INVESTISSEMENT	C/202-35 + 3600 €	C/1328-50 + 1700 €
	C/2313-44 - 4939 €	
	C/2158-50 + 4800 €	
	C/2313-42 - 1761 €	
	C/2315-43 + 12000 €	
	C/2315-25 - 34000 €	
	C/2313-27 + 30900 €	
	C/2313-17 - 7300 €	
	C/2315-30 - 1600 €	
TOTAL	1700 €	1700 €

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
SECTION DE FONCTIONNEMENT	C/73923 507 €	C/7311 507 €

MAISON MEDICALE PLURIDISCIPLINAIRE :

➤ PRESENTATION DES DEPENSES ENGAGEES ET RECETTES ESCOMPTEES

- a pris connaissance des dépenses engagées et des subventions perçues à ce jour.

➤ VALIDATION DE L'UN DES SCENARIOS DE CALCUL DES LOYERS

- a décidé à l'unanimité que les loyers relatifs à la location aux professionnels de santé des locaux de la maison médicale pluridisciplinaire seront établis sur une base de 7€ le m², et qu'ils seront ensuite revalorisés selon la législation en vigueur.

➤ EMPRUNT

- a décidé à l'unanimité d'entreprendre les démarches afin de souscrire un emprunt pour le financement de la maison médicale pluridisciplinaire et par conséquent d'effectuer une consultation de plusieurs établissements bancaires en vue de ladite souscription.

- autorise à l'unanimité Mr le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à ladite consultation et à signer le marché à intervenir avec l'établissement bancaire retenu.

LOTISSEMENT COMMUNAL « LES GUIBLANCHES III » : PRESENTATION DE L'ARRET-PROJET APRES INTEGRATION DES AVIS DE LA COMMISSION PREFERATORALE ET AUTORISATION DU MAIRE A DEPOSER LE PERMIS D'AMENAGER

- a approuvé à l'unanimité la nouvelle esquisse du projet de lotissement Les Guiblanches III, intégrant les recommandations de l'architecte des Bâtiments de France et du Comité Consultatif de Développement Durable.

- dit que ce lotissement communal sera composé de 7 lots, et qu'il prendra le nom de lotissement « Les Guiblanches III »

- autorise à l'unanimité Mr le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour la création de ce lotissement, déposer une demande de permis d'aménager conformément à l'arrêt-projet validé, et créer un budget annexe 2013 se rapportant audit lotissement.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF : RENOUELEMENT ET MISE A JOUR DE L'AUTORISATION DE REJETS ET DE LA CONVENTION DE REJETS AVEC L'ENTREPRISE GUILLOT COBRED (Ex BREDI)

- a approuvé à l'unanimité la nouvelle convention de raccordement entre la Société GUILLOT-COBREDA et la Commune de Romenay fixant les modalités de rejet des eaux usées domestiques, non domestiques et des eaux usées industrielles dans le réseau public d'assainissement et à la station d'épuration de la commune.

- autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer ladite convention et l'autorisation de rejets correspondante.

LOCATIONS VERBALES DE TERRAINS COMMUNAUX : REGULARISATIONS (MISE A JOUR SECTIONS CADASTRALES, SUPERFICIES...)

- a décidé, à l'unanimité, de louer à l'amiable les parcelles communales nouvellement cadastrées AL 63, 65 et 66 à Mr PONT Christophe – 01560 VESCOURS.

- a décidé, à l'unanimité, de continuer à louer à l'amiable la parcelle communale cadastrée YX 48 (nouvelle superficie) à Mr FLAMAND Christophe – 01560 VESCOURS.

- a décidé à l'unanimité de continuer à louer à l'amiable les parcelles communales cadastrées AB 481 et AK 149 (nouvelle superficie) à Mr MEUNIER Eric – 71470 ROMENAY.

- a décidé à l'unanimité de continuer à louer à l'amiable les parcelles communales nouvellement cadastrées AL 1, 17, 19, 131 et 132 à Mr MEUNIER Eric – 71470ROMENAY.

- dit que pour chacune de ces locations verbales, le montant de la location 2012 correspondra au montant de la location 2011 revalorisé selon l'indice des fermages 2012 (soit +2.67%).
- dit que ces montants seront indexés annuellement sur la variation de l'indice des fermages de Saône-et-Loire.

PROJET DE CREATION BD'UN PARCOURS DE SANTE : ETUDE DE DEVIS

- a validé à l'unanimité le devis de l'entreprise DECAPRO – 59665 VILLENEUVE D'ASCQ relatif à la fourniture d'un parcours sportif complet C pour un montant de 3995.05 € HT soit 4778.08 € TTC.
- autorise à l'unanimité Mr le Maire à signer le devis et passer la commande.

APPROBATION DU BILAN D'ACTIVITES DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE SAONE-ET-LOIRE(SYDESL) POUR L'EXERCICE 2011

- a pris connaissance du bilan d'activités du SYDESL pour l'exercice 2011.

APPROBATION DU RAPPORT RELATIF AU PRIX ET A LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU POTABLE – EXERCICE 2011

- a approuvé l'unanimité le rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau pour l'année 2011.

AVIS SUR DEMANDES D'URBANISME

- a pris connaissance de la demande de déclaration préalable déposée par le Bureau d'Etude de l'Energie pour le compte de Mr FAROY Frédéric pour sa propriété située au lieudit « Lotissement Les Guiblanches 2 » (Intégration en toiture de 14 panneaux photovoltaïques de couleur noire) (A été accordée tacitement le 26.11.12).
- a donné, par 11 voix pour et 1 abstention, un avis favorable à la demande de déclaration préalable déposée par Mr et Mme GIRARD-BUTTAZ Daniel et Danièle pour la construction d'une terrasse extérieure sur le domaine public « Rue de l'Eglise » et a pris connaissance du refus de l'Architecte des Bâtiments de France.
- a donné par 11 voix pour et 1 abstention un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme d'information déposée par Me BOURLOUX Yves pour une propriété située « Avenue Jean Jaurès » et appartenant à Mr THENET.
- a donné, par 10 voix contre et 2 abstentions, un avis défavorable (cause parcelle agricole) à la demande de certificat d'urbanisme opérationnel déposée par Mme BERNIGAUD Nadine pour une propriété située au lieudit « La Troche » (Savoir si terrain constructible).
- a donné, par 10 voix contre et 2 abstentions, un avis défavorable (cause parcelles agricoles) aux 3 demandes de certificat d'urbanisme opérationnel déposées par Mme BERNIGAUD Nadine pour des propriétés situées au lieudit « Le Petit Biolay » (Savoir si terrains constructibles).
- a donné, par 10 voix contre et 2 abstentions, un avis défavorable (cause parcelles agricoles) aux 5 demandes de certificat d'urbanisme opérationnel déposées par Mme BERNIGAUD Nadine pour des propriétés situées au lieudit « Beaumartin » (Savoir si terrains constructibles).

PAYS DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE – FEADER AXE 4 LEADER : PROJET BASCULE / FRESQUE / SANITAIRES PLACE DU MONUMENT AUX MORTS

- a décidé à l'unanimité, dans le but de poursuivre l'aménagement touristique du village de Romenay, de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Pays de la Bresse Bourguignonne au titre du FEADER AXE 4 LEADER pour la phase 2 dudit projet touristique concernant les travaux d'aménagement de la place du monument aux morts incluant la réalisation d'une fresque murale relatant la vie locale bressane, la réhabilitation de l'ancienne bascule et l'intégration d'un point info, les travaux de mise en accessibilité et mise aux normes du bloc sanitaire de la place du monument aux morts pour l'accueil d'autocaristes.
- donne pouvoir à Mr le Maire pour entreprendre les démarches s'y rapportant et constituer et déposer ledit dossier de demande de subvention.

DEVIS DE Mr Luc MORAND POUR LA REDACTION DU DOSSIER DE CONSULTATION EN VUE DE LA REALISATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

- a décidé, par 11 voix pour et 1 abstention, de valider la proposition d'honoraires du Cabinet Luc MORAND – 71470 ROMENAY pour un montant de 800 € pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la constitution du dossier de consultation pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement.
- autorise Mr le Maire à passer la commande.

A PRIS CONNAISSANCE :

- des divers modèles de plaques de rues proposés par la société SIGNATURE et a validé l'un des modèles.
- du montant de la participation financière 2013 de la commune à verser à l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne.
- du projet de convention de l'EHPAD Charles Guillot pour la mise à disposition temporaire d'un minibus aménagé pour personnes à mobilité réduite.
- du bilan visiteurs au Musée de la Ferme du champ Bressan pour l'année 2012.
- de la mise en ligne de l'annonce de recrutement d'un cantonnier.
- de divers courriers et informations.

A STATUE SUR DIVERSES AFFAIRES COURANTES

Les délibérations peuvent être consultées sur un registre à disposition du public au **secrétariat de la Mairie.**

LE MAIRE,
Didier GEROLT.

